Un prélèvement ; de multiples usages

Turbiner l'eau potable, d'irrigation, et de neige de culture

M Douarche agence@cimeo.eu

Commune de Saint Léger les Mélèzes



Objectifs de la démarche

À partir d'un seul prélèvement d'eau potable, exploiter toutes les potentialités de la ressource : énergie hydraulique, eau potable, neige de culture, irrigation agricole

One extraction permits several suses: hydropower, drinking water, snow culture and agricultural irrigation

Méthode

La Commune – station de ski de Saint Léger les Mélèzes exploite son abondante ressource en eau pour produire de l'hydroélectricité, alimenter ses habitants, remplir la réserve collinaire qui sert l'hiver pour la neige de culture, l'été pour l'irrigation agricole de la vallée. L'arrêté préfectoral de prélèvement autorise à capter la totalité de la ressource et malgré les nouveaux usages s'ajoutant à l'alimentation en eau potable, il n'est pas nécessaire de reprendre la DUP. Néanmoins, les calculs des taxes de l'agence de l'eau s'annoncent complexes.



Faisabilité multi-usages - St Léger les Mélèzes

Résultats

Prélèvement : environ 150 000 m3/ an dont :

Turbinés: 100 000 m3/an

Consommés AEP: 50 000 m3/an

Transformés en neige de culture : 50 000 m3/an Alimentation des canaux d'irrigation : 30 000 m3/an

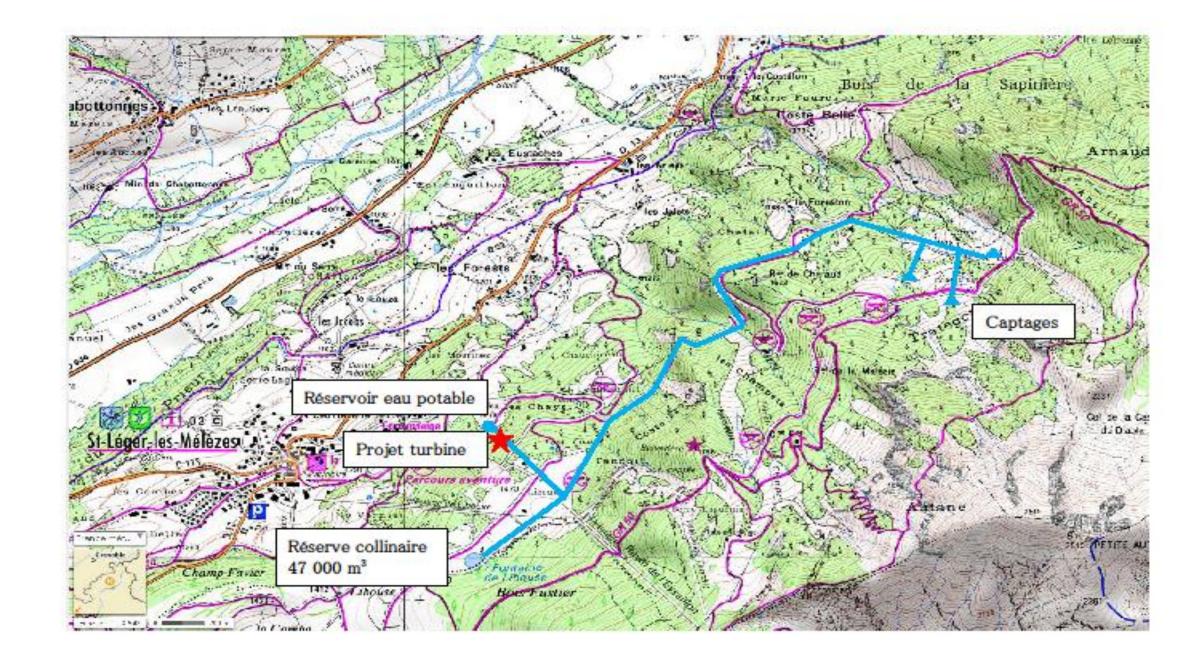


Agrandissement de la réserve – St Leger les Mélèzes

Applications

Développement de la réutilisation de l'eau potable en usages multiples.

Concertation entre différents services de l'Etat, du Conseil général, de l'Agence de bassin Rhône Méditerranée Corse sur les aides financières et les redevances



Réseau eau potable et projet turbine - cimeo

Principaux partenaires de l'évènement* :













Commune de Saint Léger les Mélèzes : 04 92 50 40 74













CAISSE D'EPARGNE
RHÔNE LPES